



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 97659

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la vive préoccupation suscitée par l'évolution des transports interhospitaliers. Un projet actuellement en cours de préparation aurait pour objectif de créer des plateformes de regroupement des appels pour les ambulances et les transports assis. Or il semblerait que les entreprises de taxis et d'autres petites structures ambulancières indépendantes ne seraient pas du tout incluses dans ce dispositif qui ne concernerait que les importantes structures ambulancières privées sur la base d'un accord unilatéral avec le ministère. Il lui demande quelles sont ses intentions pour qu'un tel projet destiné à améliorer l'organisation des transports sanitaires préserve au mieux, la libre-concurrence des entreprises, le libre choix des malades et l'intérêt des comptes des caisses primaires d'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97659

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 132

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)